



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE



FORMATION DE TERRAIN

Rédiger son document de gestion

Pourquoi rédiger un document de gestion pour son bois ? Exercice pratique en forêt

Le vendredi
16 novembre 2018
9h00 à 16h00

À Gesves

**(Province de
Namur)**

Les lieux de rendez-vous
seront précisés dans la lettre
de confirmation

**Limitée à 20
personnes**

OBJECTIFS

Une forêt, comme tout patrimoine, s'entretient. Entre les plantations à dégager, les éclaircies à marquer et les coupes de bois de chauffage, il est parfois difficile de ne rien oublier.

De plus, il peut être intéressant de conserver une trace des opérations que l'on a réalisées dans le passé.

Un document de gestion vous permet de décrire votre forêt, de vous fixer des objectifs et d'établir un programme qui vous permet d'y répondre. Ce document constitue également un historique de votre propriété et est un formidable outil de transmission lors d'une vente ou du passage à la génération suivante.

Lors de cette formation, nous allons passer en revue les différentes parties d'un document de gestion. Nous irons ensuite sur le terrain pour voir ensemble comment, pratiquement, rédiger un tel document.

PERSONNES RESSOURCES

- Pierre-Olivier Bonhomme, responsable de projet européen à la SRFB
- Valérie Grandjean, chargée de mission au Gal Pays des tiges et chavées

ORGANISATEURS

- Société Royale Forestière de Belgique
- GAL Pays des tiges et chavées
- En partenariat avec le SPW, DGO3 – DNF



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

PROGRAMME

9h00	Accueil des participants
9h15	Pourquoi rédiger un document de gestion ?
9h45	Les différentes parties du document de gestion
10h30	Pause-café
10h45	Les grandes étapes de la rédaction d'un document de gestion
12h00	Pause de midi
13h00	Mise en pratique sur le terrain
16h00	Fin de la journée

ITINÉRAIRE

Les lieux de rendez-vous seront communiqués dans le courrier de confirmation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements :

Société Royale Forestière de Belgique
Tél.: 02/223 07 66
Email: secretariat@srfb-kbbm.be

Les frais d'organisation à acquitter sur place et par activité s'élèvent :

- Pour les membres SRFB / NTF / LV : 10 €/pers.
- Pour les non-membres : 20 €/pers.
- Pour les propriétaires de parcelles forestières sur le territoire du GAL (Assesse, Gesves, Ohey), cette formation est gratuite.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Répondre **avant le 05 novembre** à la Société Royale Forestière de Belgique, Galerie du Centre Bloc 2 boîte 289 - 6^{ème} étage 1000 Bruxelles - Fax. 02/223 01 45
Email: secretariat@srfb-kbbm.be

Inscription via le formulaire en ligne



Nom & prénom

Adresse.....
.....

Téléphone.....

E-mail

- Je m'inscris à la **formation de terrain** du 16 novembre sur le document de gestion
- Je suis membre de la SRFB/NTF/LV
- Je suis propriétaire forestier sur les communes d'Assesse, Gesves, Ohey ou en formation Paysaguide
- Je serai accompagné(e) de personne(s).
Il s'agit de (nom & prénom) :

Date et signature